

Mise à jour le 01/07/2022
Ouverture à l'apprentissage !

Qualité de vie au travail, amélioration des conditions de travail, maladies professionnelles, souffrance au travail, risques psycho-sociaux... Confronté·e·s aux multiples problèmes associés aux transformations de l'organisation du travail et de l'emploi, les acteurs et actrices économiques nationaux·ales au même titre que les entreprises et les collectivités du grand Ouest ont besoin de praticien·ne·s doté·e·s d'une formation qualifiante. Pour répondre à ces enjeux, l'UFR de sociologie de Nantes Université a créé un nouveau parcours de formation qui a ouvert à la rentrée 2017-2018. S'appuyant sur les recherches focalisées sur le monde du travail au sein du CENS (Centre Nantais de Sociologie) et sur les savoirs spécialisés issus de différentes disciplines, ce parcours a été conçu en dialogue avec des praticien·ne·s expert·e·s dans les questions de santé au travail. Ce parcours de master est l'un des seuls en sciences sociales à se positionner sur le champ de la santé et de la sécurité au travail (SST). Il fournit aux étudiant·e·s une approche systémique du sujet, ce qui signifie plus concrètement qu'au sein de ce cursus, l'organisation du travail est au centre des réflexions menées en matière de SST. Complémentaire à cette approche, l'expertise strictement technique est fournie par des professionnel·le·s extérieur·e·s et surtout par l'expérience de terrain qu'acquièrent les étudiant·e·s en entreprises ou en collectivités (au travers de stages ou de contrat en alternance).

Un des enjeux de la formation est ainsi de préparer des professionnel·le·s qui seront placé·e·s à l'interface entre les services de production et les services de direction, et qui devront, au-delà de remplir les obligations légales en matière d'évaluation des risques professionnels propres à chaque établissement, arriver à convaincre les décideurs entrepreneuriaux de mettre en place de façon concrète les transformations structurelles et organisationnelles nécessaires à l'amélioration des conditions de travail des salarié·e·s. Le master SCT a ainsi comme point fort de proposer des compétences de généraliste très appréciées par les entreprises qui accueillent les étudiant·e·s. Ces compétences de coordination font appel aux différentes disciplines importantes du point de vue des missions professionnelles afférentes à ces métiers : parmi celles-ci, la sociologie figure bien sûr en bonne place, avec ses méthodes d'enquête quantitatives et qualitatives et avec tout ce qu'elle permet en termes de posture réflexive et de regard critique et distancié sur les outils et les enjeux. Mais, aux côtés de la sociologie, le master forme également les étudiant·e·s au droit, à l'ergonomie, à l'épidémiologie, à la psychologie du travail et en particulier à la clinique de l'activité.

Les objectifs de la formation

Le parcours Santé et conditions de travail forme des praticien-ne-s qui sont capables au sein d'une organisation privée ou publique :

- D'évaluer et d'analyser les principaux risques et nuisances liés aux conditions de travail dans un objectif de prévention et de gestion,
- De concevoir et de mettre en place des dispositifs de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail,
- D'impulser une politique de qualité de vie au travail,
- De sensibiliser et de former au quotidien les salarié-e-s et les dirigeant-e-s aux problématiques des risques professionnels et de qualité de vie au travail,
- D'animer des dispositifs de prévention.

Secteurs d'activités et emplois accessibles par les diplômé-e-s

Le parcours Santé et conditions de travail forme aux métiers de l'expertise et du conseil dans le domaine de la santé au travail, des risques psycho-sociaux, de la qualité de vie au travail. Les lieux d'exercice professionnel sont les services Ressources Humaines ainsi que les services Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) de grandes entreprises et d'établissements publics les cabinets d'expertise, les organismes publics et parapublics spécialisés (ANACT, ARACT, CARSAT, INRS, etc.), les organisations professionnelles.

Les emplois accessibles aux diplômé-e-s sont : préventeur-trice, responsable HSE, consultant-e en organisation du travail et santé, expert-e en conditions de travail, formateur-trice sécurité, intervenant-e en prévention des risques professionnels, chargé-e d'étude, contrôleur-se de sécurité CARSAT.

Le public

- **Des étudiant-e-s en formation initiale** fortement intéressé-e-s par les problématiques suivantes :
 - l'organisation du travail et de l'emploi,
 - les transformations des organisations,
 - les collectifs de salarié-e-s,
 - les systèmes de contraintes dans lesquels sont situés les individus au travail,
 - la santé et l'usure physique.
- **Des actif-ve-s en formation continue** (salarié-e-s ou demandeur-euse-s d'emploi) souhaitant acquérir une expertise en santé et condition de travail et obtenir un diplôme. Ils et elles occupent un emploi qui a partie liée avec les questions de santé au travail ou souhaitent se diriger vers ce type de spécialité.

Les conditions d'admission

- **Candidatures de plein droit :**

Titulaires d'une licence de sociologie, sciences sociales, démographie, histoire, santé publique, science politique, droit, intervention sociale.

- **Candidatures soumises à dérogation** (dossier de demande de dérogation d'accès) :

Professionnel·le·s expérimenté·e·s (certain·e·s relèveront de démarche de validation des acquis).

- **Modalités :**

Tou·te·s les candidat·e·s sont sélectionné·e·s sur dossier. Le dossier comprend : diplôme de licence, relevé de notes de L3, CV et lettre de motivation de 2 à 4 pages qui précisant les thèmes de prédilection du·ou de la candidat·e. Un entretien peut être éventuellement demandé afin de vérifier l'ajustement entre les attentes du·ou de la candidat·e et la formation proposée.

L'organisation de la formation

L'année de Master 1 est divisée en deux temps : un premier semestre qui condense les apports théoriques et conceptuels ; un deuxième semestre essentiellement consacré à la réalisation d'une mission de stage de 3 mois minimum.

L'année de Master 2 est organisée en alternance : son début officiel est fixé au 15 septembre. La rythmique de l'année est de deux semaines de cours tous les 15 jours environ (voir calendrier en fin de brochure) en alternance avec la réalisation d'une mission de stage (d'une durée minimale de 4 mois temps plein) ou avec un emploi notamment dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage.

- **Effectifs :** pour chacune des deux années, les promotions comptent entre 10 et 20 étudiant·e·s.

Le stage, le contrat de professionnalisation, le contrat d'apprentissage

Pour les étudiant·e·s en stage, de même que pour les bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, il s'agit de mener une mission d'expertise sociologique en santé et travail en bénéficiant de l'encadrement d'un·e tuteur·rice côté entreprise et d'un·e enseignant·e référent·e. Ces dernier·e·s les accompagnent dans cette expérience professionnelle afin qu'ils et elles puissent :

- soit participer à des missions d'évaluation et d'analyse des principaux risques et nuisances liés aux conditions de travail dans un objectif de prévention et de gestion,
- soit contribuer à la conception et à la mise en place de dispositifs de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail,
- soit sensibiliser et former les salariés et les dirigeants aux problématiques des risques professionnels et de qualité de vie au travail,
- soit participer à l'animation des dispositifs de prévention.

Le stage peut être conclu avec des établissements de droit privé (entreprises, associations, mutuelles, coopératives, établissements ou organismes à caractère industriel et commercial, EPIC), de même qu'avec des établissements de droit public (établissement public, collectivités territoriales, etc.).

Le contrat d'apprentissage est ouvert en M2 seulement.

D'une durée **de 6 mois minimum à 13 mois maximum** dans le cadre du master SCT. Ce contrat ouvre à rémunération en fonction d'un barème de l'âge et du SMIC. Le CFA (Centre de Formation d'Apprentis) [Formasup Pays de la Loire](#) assure le suivi des étudiant·e·s ayant signé un contrat d'apprentissage pour leur deuxième année de Master.

Pour les étudiant·e·s, les conditions d'éligibilité à un contrat d'apprentissage sont : avoir moins de 30 ans (exception pour les sportif·ve·s de hauts niveaux et les travailleur·se·s en situation de handicap – titulaire d'une RQTH). Vous trouverez [ici](#) un rappel de l'ensemble de ces avantages ainsi que le lien de téléchargement du guide de l'apprenti·e.

Pour l'employeur, avoir recours à l'apprentissage présente de nombreux avantages : la sécurité de recruter une personne adaptée à vos besoins, l'occasion de participer à la formation de votre futur·e salarié·e, lui apprendre un métier et lui permettre d'intégrer la vie et la culture de votre structure dans son environnement. Ce dispositif de formation permet également de bénéficier d'avantages fiscaux importants et, pour les établissements privés, d'une prime de 8000 euros. Vous trouverez ici un rappel de l'ensemble de ces avantages ainsi que le lien de téléchargement du guide de l'employeur.

Le contrat de professionnalisation est ouvert en M1 ou en M2 au sein d'établissements de droit privé. Il s'agit d'un contrat de travail de 6 mois minimum qui offre un double statut d'étudiant·e et de salarié·e.

Lieux de formation

Les enseignements ont lieu en présentiel, sauf période exceptionnelle (confinement). Cependant, certains cours sont sous forme hybride (Atelier RGPD) ou sous forme de module en ligne (autoformations INRS).

Mais **aucun suivi à distance du master n'est possible**. Les cours ont généralement lieu sur le **campus Tertre** à Nantes (chemin de la Censive du Tertre, 44300 Nantes). Certains cours de M2 (les cours du vendredi) sont hébergés au **CFA Formasup** sur l'île de Nantes (2 Bis Bd Léon Bureau, 44200 Nantes). Les **lieux de stage** ou de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage peuvent être trouvés partout à l'échelle du territoire, à conditions de pouvoir revenir lors des jours de cours (pour le M1 : toutes les semaines au semestre 1 et une fois par mois au semestre 2 ; pour le M2 : toutes les deux semaines aux semestres 1 et 2).

Les mémoires

En fin de Master 1, un premier mémoire est attendu. Il vise d'une part à mettre en perspective la mission de stage réalisée (contexte institutionnel, enjeux de la mission, etc.) et, d'autre part, à rendre compte avec réflexivité de la démarche développée, des outils et méthodes mobilisés, des indicateurs construits, etc. Les lectures sociologiques doivent donc être mobilisées explicitement et une problématique doit être construite et travaillée. Le mémoire de M1 compte 40 à 60 pages.

En fin de Master 2, les étudiant·e·s produisent un mémoire plus ambitieux. L'enjeu est de s'approprier les travaux de recherche et les apports des cours pour analyser une question issue de leur expérience de stage ou leur terrain professionnel. La problématique traitée dans le mémoire de M2 mobilise les apports de la sociologie des risques professionnels, et plus largement de la sociologie de la santé et de la sociologie du travail en vue de produire de nouvelles connaissances. Le mémoire de M2 compte 80 à 100 pages.

Les mémoires de M1 et de M2 font l'objet d'une soutenance devant un jury composé de deux ou trois membres.

Evaluation

Différents types d'évaluation seront utilisés : dossiers, écrits sur table, notes de synthèse, oraux. Selon les cours, les notations pourront être individuelles ou collectives. La note minimale requise au mémoire pour valider l'année est de 08/20. En dessous de cette note au mémoire, l'année n'est pas validée.

CANDIDATURES EN LIGNE SUR : <https://surf.univ-nantes.fr>

Les contacts

Responsable Master 1 : Thibaut MENOUX (thibaut.menoux@univ-nantes.fr)

Responsable Master 2 : Fanny DARBUS (fanny.darbus@univ-nantes.fr)

Assistante de formation : Élodie PACOR (elodie.pacor@univ-nantes.fr)

Responsables formation continue : (accès en formation continue)

Myriam LE COZ **02.53.48.77.66** (myriam.le-coz@univ-nantes.fr) et

<http://www.sociologie.univ-nantes.fr/les-formations/formation-continue/>



Contacts Apprentissage (CFA Formasup) :

Audrey MONNIER, Coordinatrice Formations, Référente

Handicap (audrey.monnier@formasup-paysdelaloire.fr)

02 72 64 88 70 - 07 86 89 50 70

Christine AVERTY Assistante de formation

Référente Système d'information (christine.averty@formasup-paysdelaloire.fr)

02 72 64 88 70 - 07 84 39 76 25

Sylvie MADELINE Assistante de gestion/ facturation

Référente employeurs publics (sylvie.madeline@formasup-paysdelaloire.fr)

02 72 64 88 70

Le contenu prévisionnel de la formation

MASTER 1

	Intitulés de l'UE	Intitulés de l'EC	Heures étu	ECTS
Semestre 1	UE Connaissance et enjeux du monde contemporain	Sociologie des groupes professionnels (MUTU)	24	3
		Égalité professionnelle: enjeux et obstacles	12	
	UE Encadrement juridique et gestionnaire du travail	Rationalisation des organisations	18	6
		Droit du travail	24	
	UE Méthodologie appliquée	Analyse de l'activité en situation (MUTU)	20	4
		Observations et autoconfrontation (MUTU)	18	
		Méthodologie du diagnostic santé travail	24	
		Analyse des données	18	
		Sécurité en entreprise	8	
		Conférences de professionnel·le·s	12	
	Atelier collectif	Enquêter sur le travail 1: préparation des terrains	22	6
		Enquêter sur le travail 2: atelier de terrain	10	
		Retours d'expériences par mentorat collaboratif 1 (avec M2)	4	
	UE Risques professionnels et santé au travail	Sociologie des risques professionnels	22	6
		Diversité des approches & Santé au Travail	18	
		Autoformation INRS (prévention RPS 10h)	10	
	UE Langue	Anglais SCT	12	2
	UE Professionnalisation	Connaissances des acteurs et missions de stage	12	3
Total heures semestre 1			288	

Semestre 2	Intitulé des UE	Intitulé d'EC	Heures étu	ECTS
	UE Professionnalisation et partenariats	Collaboration professionnelle Journée GRISSE	7	2
		Atelier RGPD	5	
		Premiers secours en santé mentale (autoformation 14h) <u>Sous réserve</u>	-	
		Prévention et secours civiques de niveau 1 (autoformation 7h)	-	
		Journée des partenaires professionnels locaux (invitation Inspection du travail, CARSAT, DREETS, OPPBTP, Présentation des concours, remise de diplôme)	8	
		Retours d'expériences par mentorat collaboratif 2 (avec M2)	6	
	UE Stage et Rapport de stage	Réflexivité sur la pratique	18	28
		Suivi individuel du stage et du mémoire	-	
		Bilan de stage en anglais	12	
Mémoire et soutenance		-		
Total heures semestre 2			56	

Le contenu prévisionnel de la formation

MASTER 2

Semestre 3	Intitulé de l'UE	Intitulé de l'EC	Heures étu	ECTS
	UE Connaissance de l'environnement SST	Réglementations et normes SST en entreprises	18	6
		Retours d'expériences par mentorat collaboratif 1 (avec M1)	4	
		Les organisations gestionnaires de la qualité de vie au travail	18	
		Enjeux environnementaux et controverses	12	
	UE Risques professionnels et santé au travail	Approche comparée des risques professionnels	24	6
		Politiques de santé publique et santé au travail	18	
	UE Analyse des problèmes d'organisation et de travail	Diagnostiquer et agir en prévention	24	6
		Traitement des données – Mesurer le travail	12	
		Conférences de professionnel-le-s	6	
	UE Identification des risques au travail	Produire et actualiser des DUER	24	6
		Instruction au sosie, travail et formation	18	
		Produire des enquêtes post accident	18	
	UE Alternance et projet de mémoire	Atelier d'Anglais	12	6
Projet de mémoire		16		
Total heures semestre 3			224	

Semestre 4	Intitulé des UE	Intitulé de l'EC	Heures étu	ECTS
	UE Professionnalisation et actualité juridique de la santé au travail	Diagnostic en situation professionnelle	18	3
		Les mesures du travail	12	
		Analyse de données d'observation	18	
		Conférences de professionnel·le·s	12	
		Actualités juridiques de la santé au travail	24	
	UE Alternance et mémoire	Suivi individuel du mémoire	10	24
		Réflexivité et production sociologique	20	
		Mémoire et soutenance	-	
	UE Workshop	English Workshop	12	1
	UE Ouverture et renforcement partenarial	Collaboration professionnelle Journée GRiSSE	7	1
		Journée d'étude SST	8	
		Retours d'expériences par mentorat collaboratif 2 (MUTU AVEC M1)	6	
		Journée des partenaires professionnels locaux (invitation Inspection du travail, CARSAT, DREETS, OPPBTP, Présentation des concours, remise de diplôme)	8	
	UE Prévention de la désinsertion professionnelle	Trajectoire et usure au poste: approche interdisciplinaire	36	1
		Vulnérabilité et handicap: approche institutionnelle	8	
Ergonomie et organisation du travail: adapter et prévenir l'usure		18		
Total heures semestre 4			217	

Calendrier prévisionnel d'alternance du Master 2 – 2022-2023

En vert les semaines de formation à Nantes Université, en blanc et en rose les temps en entreprise (le rose indique les congés de l'UFR de sociologie pour information).

Les soutenances de mémoire de M2 ont lieu la dernière semaine de juin (première session) et la première semaine de septembre (deuxième session).

SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JAN.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL./ AOÛT	SEPT.
1 Je	1 Sa	1 Ma	1 Je	1 Di	1 Me	1 Me	1 Sa	1 Lu	1 Je		1 Ve
2 Ve	2 Di	2 Me	2 Ve	2 Lu	2 Je	2 Je	2 Di	2 Ma	2 Ve		2 Sa
3 Sa	3 Lu	3 Je	3 Sa	3 Ma	3 Ve	3 Ve	3 Lu	3 Me	3 Sa		3 Di
4 Di	4 Ma	4 Ve	4 Di	4 Me	4 Sa	4 Sa	4 Ma	4 Je	4 Di		4 Lu
5 Lu	5 Me	5 Sa	5 Lu	5 Je	5 Di	5 Di	5 Me	5 Ve	5 Lu		5 Ma
6 Ma	6 Je	6 Di	6 Ma	6 Ve	6 Lu	6 Lu	6 Je	6 Sa	6 Ma		6 Me
7 Me	7 Ve	7 Lu	7 Me	7 Sa	7 Ma	7 Ma	7 Ve	7 Di	7 Me		7 Je
8 Je	8 Sa	8 Ma	8 Je	8 Di	8 Me	8 Me	8 Sa	8 Lu	8 Je		8 Ve
9 Ve	9 Di	9 Me	9 Ve	9 Lu	9 Je	9 Je	9 Di	9 Ma	9 Ve		9 Sa
10 Sa	10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Ve	10 Ve	10 Lu	10 Me	10 Sa		10 Di
11 Di	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me	11 Sa	11 Sa	11 Ma	11 Je	11 Di		11 Lu
12 Lu	12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je	12 Di	12 Di	12 Me	12 Ve	12 Lu		12 Ma
13 Ma	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Lu	13 Lu	13 Je	13 Sa	13 Ma		13 Me
14 Me	14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa	14 Ma	14 Ma	14 Ve	14 Di	14 Me		14 Je
15 Je	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di	15 Me	15 Me	15 Sa	15 Lu	15 Je		15 Ve
16 Ve	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu	16 Je	16 Je	16 Di	16 Ma	16 Ve		16 Sa
17 Sa	17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Ve	17 Ve	17 Lu	17 Me	17 Sa		17 Di
18 Di	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me	18 Sa	18 Sa	18 Ma	18 Je	18 Di		18 Lu
19 Lu	19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je	19 Di	19 Di	19 Me	19 Ve	19 Lu		19 Ma
20 Ma	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve	20 Lu	20 Lu	20 Je	20 Sa	20 Ma		20 Me
21 Me	21 Ve	21 Lu	21 Me	21 Sa	21 Ma	21 Ma	21 Ve	21 Di	21 Me		21 Je
22 Je	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di	22 Me	22 Me	22 Sa	22 Lu	22 Je		22 Ve
23 Ve	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu	23 Je	23 Je	23 Di	23 Ma	23 Ve		23 Sa
24 Sa	24 Lu	24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Ve	24 Ve	24 Lu	24 Me	24 Sa		24 Di
25 Di	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me	25 Sa	25 Sa	25 Ma	25 Je	25 Di		25 Lu
26 Lu	26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je	26 Di	26 Di	26 Me	26 Ve	26 Lu		26 Ma
27 Ma	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve	27 Lu	27 Lu	27 Je	27 Sa	27 Ma		27 Me
28 Me	28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa	28 Ma	28 Ma	28 Ve	28 Di	28 Me		28 Je
29 Je	29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di		29 Me	29 Sa	29 Lu	29 Je		29 Ve
30 Ve	30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu		30 Je	30 Di	30 Ma	30 Ve		30 Sa
	31 Lu		31 Sa	31 Ma		31 Ve		31 Me			

Les intervenant·e·s

Marie ARBELOT, Responsable de la bibliothèque de sociologie, UFR de sociologie, Nantes Univ.

Anne ARMANT, Sociologue du travail, chef de projet empowerment et QVT, CHU, Nantes Univ.

Michel BACHELOT, Ingénieur conseil BTP à la CARSAT Pays de la Loire.

Louis-Marie BARNIER, Sociologue du travail, chercheur associé au LEST, Univ. Aix-Marseille.

Romuald BODIN, Professeur des Universités en sociologie, CENS, Nantes Univ.

Stéphane BRISSY, Maître de conférences en droit privé, Institut Droit et Santé, Nantes Univ.

Damien BUCCO, Inspecteur du travail, Sociojuriste clinicien en droit du travail.

Virginie CHOIMET, Intervenante en prévention des risques professionnels au Service prévention Santé travail Angers

Jean-Baptiste COMBY, Maître de conférences en Infocom, Université Paris-Panthéon-Assas, chercheur associé au CENS

Fanny DARBUS, Maître de conférences en sociologie, CENS, Nantes Univ. - CESSP, EHES

Éric DRAIS, Sociologue, Chercheur à l'INRS.

Marion GABORIAU, docteure en sociologie, CENS, Nantes Univ. / CSO, Sciences Po Paris.

Pierre GRIMAUD, chargé de mission, ARACT Pays de la Loire.

Jean GUERNIC, Dirigeant Fondateur de Premanis, Ploërmel

Carole HIRTZMANN, Professeure d'anglais, Nantes Univ.

Dominique MARSCHALL, Cheffe du service conditions de travail, Département de Loire-Atlantique.

Thibaut MENOUX, Maître de conférences en sociologie, CENS, Nantes Univ.

Yvon MIOSSEC, Maître de Conférences en psychologie du travail, CNAM

Sylvie MOREL, Maître de conférences en sociologie, CENS, Nantes Univ.

Sophie ORANGE, Maîtresse de conférences HDR en sociologie, CENS, Nantes Univ.

Fabienne PAVIS, Maître de conférences en sociologie, CENS, Nantes Univ.

Christophe REAL, Ergonome, Responsable du Pôle Ergonomie, CNAM Pays de la Loire.

Aliette ROUX, Ingénieure de recherche PROGEDO-Loire, MSH Ange Guépin.

Christine VIDAL-GOMEL, Professeur des Universités en sc. de l'éducation, CREN, Nantes Univ.

Antoine VION, Professeur des Universités en sociologie, CENS, Nantes Univ.

Quelques partenaires du Master SCT

- * Le master GRISSE - Formation Master 1 & 2. Gestion des Risques, Santé, Sécurité, Environnement. UFR SCIENCES, Nantes Université.
- * L'INTEFP (Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), organisme public de formation des inspecteur·trice·s du travail.
- * Technologia : cabinet d'expertises économiques, financières et sociales qui travaille pour le compte de Comités d'entreprises et de CSE.
- * Le Centre Nantais de Sociologie (CENS) : Unité Mixte de Recherche CNRS intégré au sein de l'UFR de sociologie de Nantes Université.
- * Le CFA Formasup Pays de la Loire : Centre de formation d'Apprentis assurant le suivi de nos étudiant·e·s en contrat d'apprentissage.
- * La CARSAT Pays de la Loire : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail.
- * Le centre de formation Protection Civile 44, Saint Herblain.

Quelques ressources que nous vous encourageons à consulter pour candidater au Master Santé et conditions de travail

Bibliographie indicative

- Avril C., Cartier M., Serre D., Enquêter sur le travail. Concepts, méthodes, récits, Paris, La Découverte, 2010.
- Baudelot C., Gollac M., Bessiere C., Coutant I., Godechot O., Serre D., Viguiier F., Travailler pour être heureux ?, Paris, Fayard, 2002.
- Belorgey N., L'Hôpital sous pression. Enquête sur le « nouveau management public », Paris, La Découverte, 2010.
- Gollac M., Volkoff S., Les Conditions de travail, Paris, La Découverte, 2000.
- Sarfati F., Waser A.-M (dir). Dossier « Santé et travail : déjouer les risques », Sociologies pratiques, 2013/26.
- Linhart D., La Modernisation des entreprises, Paris, La Découverte, 2010.
- Thébaud-Mony A., Davezies P., Vogel L., Volkoff S. (dir), Les Risques du travail, Paris, La Découverte, 2015.

Sites internet

- | | |
|---|--|
| www.anact.fr/ | www.inrs.fr |
| http://www.inserm.fr/ | www.souffrance-et-travail.com |
| http://www.cee-recherche.fr/ | www.travail-solidarite.gouv.fr/ |
| www.la-petite-boite-a-outils.org/ | http://osha.europa.eu |
| http://journals.openedition.org/pistes/ | http://gestes.net/ |
| http://www.eurofound.europa.eu | www.risquesprofessionnels.ameli.fr |



UFR de Sociologie
Chemin de la Censive du Tertre
Bâtiment Tertre
44312 Nantes Cédex 03



Nantes Université

sociologie.univ-nantes.fr